

INFO LCI - Lutte contre les bandes : ce que contient le plan du gouvernement

J.V

5-6 minutes

JUSTICE - Après plusieurs affrontements entre bandes qui ont tourné au drame ces derniers mois, le gouvernement s'est emparé du sujet et va présenter ce mercredi, en Conseil des ministres, un plan interministériel.

J.V - Publié hier à 06h09, mis à jour hier à 11h10

Le plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences liées aux bandes et aux groupes informels sera présenté en Conseil des ministres ce mercredi, selon des informations de TF1 et LCI. Onze ministères se sont emparés du sujet, en concertation avec les élus locaux et les associations de terrain.

"Face à l'augmentation des affrontements de plus en plus violents, au rajeunissement des publics impliqués et à l'impact des réseaux sociaux et messageries instantanées", le plan vise à "prévenir l'apparition de regroupements violents", à "renforcer le suivi et l'action policière" et "à améliorer les réponses judiciaires et pénales", explique Matignon dans un communiqué.

Ce plan rénové de lutte contre les bandes, attendu depuis le 1er mai, avait été annoncé début mars après deux violentes rixes en Essonne où une collégienne et un collégien de 14 ans avaient été tués.

En vidéo

Affrontements entre bandes de jeunes : pourquoi une telle violence ?



Du côté de la prévention, l'objectif du gouvernement est de prendre le mal à la racine, en s'attaquant aux causes. Cela passera par le renforcement de la sensibilisation des parents aux dangers des réseaux sociaux qui sont un terrain d'affrontements. Dans ce sens-là, le site jeprotègemonenfant.gouv.fr va notamment intégrer des nouvelles informations à ce sujet.

Les horaires de garde vont également être étendus dans certains centres de loisirs, et ça jusqu'à 20h dans les *"territoires marqués par des temps de trajet domicile-travail importants"*. Le dispositif sera d'abord testé en Ile-de-France, à titre expérimental, et 580.000 heures supplémentaires vont être financées pour un prix de deux millions d'euros.

(Des médiateurs présents dans les collèges et lycées ?

Le plan interministériel prévoit également la généralisation de la présence de médiateurs dans les établissements scolaires dans le but de faire la jonction entre les parents, élèves, professeurs et le monde associatif et ainsi déceler les comportements pouvant mener au phénomène de bandes. La prévention passera également par l'insertion par l'emploi dans le cadre du plan *"1 jeune 1 solution"*.

Du côté opérationnel, la mise en place d'une cellule d'information sur les mineurs en difficulté au niveau des mairies s'inscrit dans la lutte contre les violences liées aux bandes et aux groupes informels. Une plus grande formation aux réseaux sociaux pour les forces de l'ordre et les acteurs concernés pour mieux déceler les phénomènes de bandes est l'une des mesures présentes dans le plan interministériel. S'ajoute également une présence accrue des forces de l'ordre sur le terrain, là où les conflits sont latents. La "création" de postes d'intervenants sociaux dans les commissariats et gendarmeries est aussi présente dans

Lire aussi

En termes de réponse pénale, les GLPD (groupe local de prévention de la délinquance) seront développés sur le modèle de celui mis en place à Paris qui associe police, mairie et services éducatifs sous l'égide du parquet. Le gouvernement encourage aussi les forces de l'ordre à mobiliser toutes les techniques d'enquêtes (vidéoprotection, exploitation des téléphones portables ou police technique et scientifique) et à saisir les services d'enquête spécialisés lorsque les faits le permettent. Il veut aussi favoriser certaines mesures judiciaires comme les interdictions de paraître afin de "*mettre un terme à la dynamique de groupe*", le travail d'intérêt général (TIG) ou l'obligation de suivre un enseignement ou une formation dans le cadre d'un contrôle judiciaire.

Selon le ministère de l'Intérieur, 357 affrontements entre bandes avaient été recensés en 2020, en hausse de près de 25% par rapport aux 288 enregistrés en 2019.

Sur le même sujet

- [INFO LCI - Stups, bandes, mineurs étrangers : les priorités de la police parisienne](#)

[il y a 4 mois](#)

- [Féminicides : quelles sont les six nouvelles mesures annoncées](#)